



Orientations
gouvernementales
en matière de
diversité biologique
2013

RÉSUMÉ

*Conserver la diversité biologique
du Québec pour notre avenir à tous!*

Toile de fond : les « objectifs d'Aichi »

Le nouveau Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique, qui contient vingt objectifs concrets nommés « objectifs d'Aichi », a été adopté à Nagoya, au Japon, en octobre 2010. Ce plan et les objectifs d'Aichi servent de toile de fond à ce nouvel élan que le Québec veut se donner en matière de conservation de la diversité biologique sur son territoire.

Ces orientations gouvernementales ont été adoptées en juin 2013 et concernent plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec. Leur adoption devrait également avoir des retombées positives sur la participation de la société civile dans la détermination et la mise en œuvre d'actions qui concourent à l'atteinte des objectifs d'Aichi et du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.

Elles constituent également des lignes directrices pour faciliter la prise en compte de certains principes de la Loi sur le développement durable, notamment ceux sur la préservation de la diversité biologique, le respect de la capacité de support des écosystèmes et l'internalisation des coûts.

Trois enjeux fondamentaux Sept orientations gouvernementales

Conserver la diversité biologique, c'est protéger, restaurer, aménager et mettre en valeur, de manière durable, la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité des écosystèmes du Québec.

L'approche proposée repose sur trois enjeux fondamentaux qui touchent simultanément les trois dimensions indissociables du développement durable : le milieu de vie (dimension environnementale), le mode de vie (dimension sociale) et le niveau de vie (dimension économique). Ces trois enjeux sont subdivisés en sept grandes orientations gouvernementales.



Karyne Benjamin

ENJEU I

Conservation de la diversité biologique et maintien des services écologiques (dimension environnementale)

Orientation	Exemples
1. Protéger les écosystèmes afin de maintenir la production des services écologiques essentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation des milieux humides épurateurs et régulateurs • Constituer un réseau d'aires protégées • Protection des espèces menacées ou vulnérables et de leurs habitats
2. Restaurer et aménager les écosystèmes pour optimiser les services écologiques rendus	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration écologique des sites industriels • Mise en place de corridors écologiques • Amélioration des forêts urbaines pour la qualité de l'air



Jocelyne Hébert



ENJEU II

Développement sans préjudice irréversible à la diversité biologique et aux services écologiques (dimension économique)

Orientation	Exemples
3. Élaborer des outils économiques favorables au maintien de la diversité biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et révision au besoin des incitatifs publics à impacts sur le maintien de la diversité biologique • Adoption de normes de compensation écologique des impacts résiduels
4. Favoriser la prise en compte de la diversité biologique par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Détection et lutte aux espèces exotiques envahissantes • Révision des réglementations • Élaboration de mesures environnementales adaptées aux écosystèmes nordiques
5. Favoriser l'utilisation durable de la diversité biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures de conservation de la diversité biologique à l'échelle locale • Valorisation de végétaux indigènes pour la restauration écologique

Enjeu III

Acquisition et diffusion de connaissances sur la diversité biologique et les services écologiques (dimension sociale)

Orientation	Exemples
6. Acquérir des connaissances pour soutenir une prise de décision éclairée	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des foyers de diversité biologique • Développement d'un réseau de suivi de la diversité biologique • Amélioration de la connaissance sur la valeur des services écologiques
7. Sensibiliser, informer et éduquer relativement à l'importance de conserver la diversité biologique et à la valeur des services écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions pour faciliter l'accès des enfants et des familles aux aires protégées • Encouragement aux organismes favorisant le contact des jeunes avec la nature

RÉSUMÉ Conserver la diversité biologique du Québec pour notre avenir à tous!

Des responsabilités partagées

Chacun des ministères et organismes concernés par ces orientations est responsable, selon ses champs de compétence, des activités qu'il entend mener pour conserver la diversité biologique.

Cependant, certains enjeux émergents ou multisectoriels exigeront davantage de collaboration et de concertation entre les ministères et organismes, notamment en ce qui concerne l'acquisition de connaissances, la conservation des écosystèmes et la sensibilisation des citoyens.

Mise sur pied d'un comité directeur sur la diversité biologique

Les ministères qui assument des responsabilités particulières à l'égard de la diversité biologique siégeront au Comité directeur sur la diversité biologique, qui sera formé de sous-ministres adjoints ou associés, dont la coordination relèvera du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

Ce comité directeur aura notamment la responsabilité de s'assurer de la prise en compte et de l'intégration des orientations gouvernementales dans les activités des ministères et organismes concernés. Il verra aussi à faciliter la collaboration, la concertation et la participation interministérielles.

Photos de la couverture

Drosera : Pierre Michon

Caribou : Benoît Tremblay

Rivière : Gaston Lyrette

Fleurs blanches et éoliennes : Gilles Gaudette

Rainette versicolore : Vincent Piché

Famille en nature : SÉPAQ

Champignons : Bernard Désorcy



**Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité**

7375-13-06 This publication is also available in English.



Ce papier contient 100 % de fibres recyclées après consommation

**Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs**

Québec 

**UN
QUÉBEC
POUR TOUS**